

Message sur le décès de Mme Rhonda Copelon, défenseuse des droits de l'homme

La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI) a le regret d'annoncer le décès de Mme Rhonda Copelon le 6 mai 2010 à New York. Rhonda Copelon, avocat des droits humains et source d'inspiration pour les féministes, a été l'une des co-fondatrices du Caucus des femmes pour la Justice de genre (Women's Caucus for Gender Justice - WCGJ).

En tant que vice-présidente du Center for Constitutional Rights (CCR) et professeur à la City University of New York School of Law à l'université de Queens, Mme Copelon a joué un rôle majeur dans plusieurs cas révolutionnaires devant les tribunaux américains, y compris celle ayant permis aux victimes de violations dans d'autres pays de chercher justice auprès des tribunaux américains. Dans sa longue carrière de plus de 40 ans, elle a travaillé sur les cas de violence sexo-spécifique, de discrimination raciale, d'écoutes téléphoniques du gouvernement, de discrimination au travail et droit à l'avortement. Elle a déposé des mémoires d'amicus curiae dans les affaires devant les tribunaux ad hoc des Nations Unies qui ont contribué à la reconnaissance en droit international du viol comme un crime de génocide et de torture.

En 1997, Copelon a co-établi le Caucus des femmes pour la Justice de genre à la Cour pénale internationale (WCGJ), une organisation membre du Comité exécutif de la CCPI. Le WCGJ a coordonné un effort avec des partenaires partout dans le monde veillant à ce que le Statut de Rome soit établi de manière à intégrer la question du genre dans les crimes, le règlement de procédure et de preuve et la composition de la Cour et du personnel. En particulier, en raison de sa passion sans relâche et de son travail avec des organisations partenaires, la CPI a codifié les crimes sexuels et sexo-spécifiques comme faisant partie de leur compétence.

La CCPI présente ses plus sincères condoléances. Rhonda Copelon nous manquera, mais son travail et son idéalisme sont ancrés dans le Statut de Rome et dans tant de causes en matière de droits juridiques qu'elle a mené », a déclaré William Pace, Coordinateur de la Coalition pour la Cour pénale internationale. « Le décès de Rhonda est une perte énorme pour la communauté mondiale des droits de l'homme. »

Mme Copelon a été membre du CARASA, du National Jury Project, du NARAL Board, des tables rondes sur les féministes et gays/lesbiennes, et le Conseil consultatif sur les droits des femmes, Human Rights Watch. Elle a également été membre de la National Lawyers Guild, et des Conseils du Center for Constitutional Rights.

THE CICC IS A GLOBAL NETWORK OF OVER 2,500 CIVIL SOCIETY ORGANIZATIONS SUPPORTING
A FAIR, EFFECTIVE, AND INDEPENDENT INTERNATIONAL CRIMINAL COURT.

Steering Committee: Amnesty International (AI), Asian Forum for Human Rights and Development (FORUM-ASIA), Asociación Pro Derechos Humanos (APRODEH), Civil Resource Development and Documentation Centre (CIRDDOC-Nigeria), Comisión Andina de Juristas (CAJ), Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), Human Rights First (HRF), Human Rights Network- Uganda (HURINET-U), Human Rights Watch (HRW), No Peace Without Justice (NPWJ), Parliamentarians for Global Action (PGA), The Redress Trust (REDRESS), Women's Initiatives for Gender Justice, and World Federalist Movement (WFM).